



Majoration travail nuit et w.end

Par **severine34_old**, le **26/09/2007** à **23:08**

je travaille en cdd pour une mairie en tant qu adjoint administratif de 2eme classe. Le bureau que j occupe est ouvert le soir 20h a 24h ainsi que w.end et jours feries. Pour cela les majorations que nous avons obtenues (car inexistantes au depart du contrat) sont les suivantes:

-0.84cts euro/heure la nuit

-0.74cts euro/ heure w end et jours feries

La mairie soutient que ces tarifs sont normaux.

ma question est donc : est ce legal comme tarif? meme en cdd?